

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 30 (1968)
Heft: 1

Rubrik: La page des nouveautés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La page des nouveautés

Un nouveau produit anticorrosion

Un nouveau procédé de plastification à froid, appelé Motor-Plast, a été trouvé récemment en vue de protéger les matériels agricoles en général contre les méfaits de la rouille, et les moteurs en particulier contre les divers phénomènes de corrosion. Ce procédé consiste à appliquer, au moyen d'un pistolet spécial, un film plastique incolore d'une durée pratiquement illimitée.

Sur un moteur, ce film conserve au bloc motopropulseur et aux autres organes traités l'aspect du neuf. La graisse et la poussière ne peuvent en effet plus y adhérer. Par sa netteté et son brillant, le Motor-Plast leur donne de plus un aspect de propreté parfaite. Par ailleurs, le moteur se trouve entièrement isolé de l'humidité. C'est ainsi que la bobine du distributeur d'allumage, et, d'une manière générale, toute l'installation électrique, sont complètement protégés, permettant ainsi une mise en marche par temps pluvieux.

En ce qui concerne les autres parties du tracteur ainsi que l'ensemble des machines agricoles, cette pellicule protectrice peut être appliquée partout, même sur les parties enduites de peinture. Elle évite donc la détérioration de la peinture par la rouille.

On se rend aisément compte de l'utilité d'un tel produit protégeant efficacement les matériels agricoles de façon durable. L'agriculteur se trouve ainsi à l'abri de toute surprise désagréable et s'épargne des travaux d'entretien trop fréquents. Il est en effet encore courant de voir des charrues, des herses et d'autres machines ou instruments demeurer dans les champs longuement exposés aux intempéries. Il en va de même pour bien des tracteurs, qui restent dans la cour de la ferme par le mauvais temps au lieu d'être remisés sous abri. Par négligence, certains agriculteurs laissent malheureusement de coûteux matériels se détériorer peu à peu et ils ont souvent de la peine à les faire marcher ultérieurement, c'est-à-dire au moment de les réutiliser. D'ailleurs, même en étant soigneux, on ne peut empêcher une machine ou un instrument d'être soumis à diverses actions cor-

rosives, soit durant le travail, soit lors d'interruptions de travail.

Avant d'appliquer du Motor-Plast, il faut évidemment bien nettoyer et dégraissier les parties et pièces devant être traitées. Ensuite on rince et on sèche à l'air comprimé. Il est également nécessaire de protéger les faisceaux de refroidissement ou les nids d'abeille du radiateur, par exemple avec du papier. (S'il s'agit d'une automobile, on veillera à recouvrir également les garde-boue, le pare-brise et la carrosserie).

Ces précautions prises, on peut alors pulvériser du Motor-Plast à l'aide d'un pistolet spécial. Il suffit de 20 centilitres de ce produit pour assurer la protection d'un moteur pendant une longue période. Cette opération dure moins de 10 minutes. On peut activer le séchage en mettant le moteur en marche et en le laissant tourner un certain temps. L'épaisseur de la pellicule de protection nécessaire est très faible puisqu'elle ne dépasse guère 12 microns (1 micron = 1/1000 de millimètre).

On peut également utiliser le produit en question pour protéger le dessous d'un véhicule à moteur. Dans ce cas, la pellicule protectrice doit être formée de trois couches de 15 microns chacune. Il faut observer un délai de vingt-quatre heures pour le séchage. Le véhicule sera alors efficacement protégé contre la corrosion et ni la neige ni la boue ne pourront y adhérer. Soulignons que le Motor-Plast a subi les essais officiels du CNEEMA (Centre national d'études et d'expérimentation de machinisme agricole), à Antony (Seine). Ces essais ont permis de constater son efficacité après 50 heures de travail, et cela aussi bien sur le moteur que sur le réservoir et la partie inférieure d'un garde-boue. La poussière, le gasoil et l'huile se déposaient sur le moteur sans y adhérer. On pouvait les enlever simplement en passant un chiffon sec, tandis que la saleté était beaucoup plus difficile à détacher sur les parties non traitées. Il résulte par ailleurs d'essais exécutés avec une automobile que le Motor-Plast était encore efficace après un parcours de 2500 km.

Il semble donc qu'un important progrès ait été réalisé dans la lutte contre la rouille et la corrosion, qui coûtent chaque année

des sommes impressionnantes à l'agriculture. A ce propos, on ne peut s'empêcher de penser aux progrès réalisés parallèlement pour le plus grand profit des ménagères. Nous pensons en premier lieu aux casseroles pourvues d'un revêtement intérieur en Teflon, qui empêche ces ustensiles de se rouiller et le contenu de s'attacher. Décidément, nous sommes bien entrés dans l'ère des matières synthétiques.

La plastification à froid peut trouver de larges applications dans l'agriculture, si l'on songe à la multiplicité des matériels qu'on y utilise. On peut également recourir à ce procédé pour les automobiles, les poids lourds, les matériels de travaux publics, les moteurs fixes et industriels, les groupes

électrogènes, les moteurs marins, les hangars métalliques, les rampes, les balcons, les grilles, etc., etc.

Pour appliquer le procédé dont il s'agit l'agriculteur doit évidemment posséder un compresseur et aussi faire l'acquisition des pistolets nécessaires, qui sont de prix modique. L'ensemble de l'opération elle-même ne revient pas cher non plus. Un solvant, le Diluplast, sert à nettoyer le pistolet de pulvérisation. Ce nettoyage doit se faire d'urgence, car la réaction chimique qui a lieu lors du séchage du Motor-Plast est irréversible.

Signalons que ce produit est distribué en France par la Société «Les Deux Lions de Sèvres».



Épandeur à fumier



ROBERT FAVRE PAYERNE

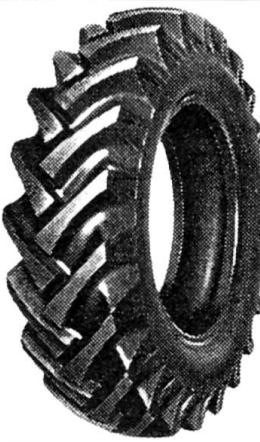
Tél. (037) 61 14 94

L'épandeur à fumier le plus vendu en Suisse et en Europe.

Neuf modèles différents pour toutes les exigences. Avec tapis à marche en avant et arrière.

Nouveau: dispositifs d'épandage à 1 ou 2 rouleaux **colimaçon**.

Sur demande: essieu-moteur et modèles à 2 essieux.



REGOMMAGE

TOUTES DIMENSIONS
ENVIRON 50 % D'ECONOMIE

TYVALUG S.A.

VEVEY avenue Gilamont 40 Tél. (021) 51 49 61
LAUSANNE Rte Neuchâtel 12 Tél. (021) 25 72 22
SION rue de la Dixence Tél. (027) 2 56 95
GENEVE rue Adrien-Lachenal 26 Tél. (022) 35 47 66



Il n'est plus toléré que des jeunes de moins de 14 ans conduisent des véhicules automobiles agricoles sur la voie publique.